

Transport de marchandises dangereuses en colis sous les seuils du 1.1.3.6.

PROGRAMME DE LA FORMATION (M1DIS)

1 jour | 7h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses en dessous des seuils du 1.1.3.6 de l'ADR
- Aucun prérequis n'est exigé

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser le stagiaire aux dangers présentés par les produits manipulés et aux exigences réglementaires pour les transports de marchandises dangereuses
- Savoir déterminer les seuils de calcul du 1.1.3.6

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le conducteur sera habilité à transporter des matières en respectant les seuils du 1.1.3.6 de l'ADR.

PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques basées sur la théorie et des exercices intermédiaires avec corrections proposés tout au long de la session. Un travail collectif est également mis en place. Quiz & évaluation.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluations formatives en cours de formation.

FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation sous réserve de l'assiduité complète du stagiaire et de la validation des acquis.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

ACCESSIBILITÉ

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

Transport de marchandises dangereuses en colis sous les seuils du 1.1.3.6.

PROGRAMME	
JOUR 1 – (7h)	
ACCUEIL	Programme, formalité administrative, tour de table.
CONNAISSANCE DES MARCHANDISES DANGEREUSES	Caractéristiques générales des marchandises dangereuses Risques des produits transportés : • Inflammabilité • Toxicité • Corrosivité
EXPÉRIENCES	• Inflammabilité des liquides et des solides • Réactivité des produits chimiques • Comparaison avec les produits courants
GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION	• L'ADR et l'Arrêté Français "TMD" • Classement des matières • Exemptions (1.1.3.4. ; 1.1.3.5 et 1.1.3.6.) • Formation des conducteurs
LES PRODUITS CONDITIONNÉS	• Conditionnements et emballages • Marquage et étiquetage des colis • Manutention et chargement
LE TRANSPORT	• Signalisation des véhicules • Transport de colis contenant des matières asphyxiantes • Documents requis par l'ADR • Règles de circulation
EXERCICES D'UTILISATION DU TABLEAU DU 1.1.3.6.3	• Application des règles de calcul • Cas particulier du dépassement des seuils • Simulation d'une opération de transport
PRÉVENTION DES RISQUES	• Protections individuelles et collectives • Équipements spécifiques et réglementaires du véhicule • Protocole de sécurité
RESPONSABILITÉS	• Obligations des intervenants • Sanctions en cas d'infractions
ÉVALUATION DU STAGE	Questionnaire de satisfaction.
SYNTHÈSE DU STAGE	Questions, échanges.
FIN DE LA FORMATION	